



CDAS

DU 8 OCTOBRE 2024

I. Approbation des PV des CDAS des 19/06/2023 et 19/01/2024

Les deux PV sont *approuvés à l'unanimité*.

II. Présentation du compte rendu d'activité 2023 du service social

Le nombre d'agents reçus par les assistantes de service social est en augmentation.

Les cadres C représentent toujours la plus grande proportion des bénéficiaires mais celles des cadres A approche des 25 %.

Les contractuels et les retraités sont sous-représentés (par manque d'information ?).

Il ressort de la répartition par directions que la DDFiP arrive en tête avec 65.19% (pour 66,05% en 2022).

Les domaines concernés sont, par ordre décroissant : la santé (30,38% pour 19,52 % en 2022), la vie professionnelle (21,84% pour 25,2 % en 2022), le budget (19,79 % pour 22,93 % en 2022), le logement (14,33% pour 19,17 % en 2022) et la vie familiale (13,66% pour 13,36 % en 2022).

Les problématiques relatives à la vie professionnelle sont expressément considérés par les assistantes de service social comme un « domaine significatif ». Elles vont même jusqu'à préciser que les principales sources de problèmes invoquées par les agents sont, outre les mutations, le stress et les difficultés relationnelles :

- les conditions de vie au travail,
- les conséquences de la réforme de l'État,
- le NRP,
- le télétravail.

Leur rapport indique aussi que le nombre des visites à domicile a augmenté de 36 %, pour des raisons de santé ou financières.

III. Présentation du compte rendu d'activité 2023 de la délégation

Pour la DDFiP, le nombre des bénéficiaires (2 074) a diminué de 1,43 % par rapport à 2022, avec une centaine d'enfants en moins.

Les crédits d'action locale ont été engagés à 99,96 %. Les dépenses se rapportent pour 57 % à l'arbre de Noël (1 600 places de spectacle, 800 goûters et 1 341 chèques cadeau), pour 24 % aux sorties, plus 5 % pour les retraités, pour 9 % aux consultations (75 consultations de l'avocate et 41 consultations du psychologue) et pour 4 % aux abonnements de presse Bayard-Milan.

Restauration collective : proposée dans 26 espaces en Seine-et-Marne. Des achats de gros et de petit matériel ont été réalisés pour celui de Roissy-en-Brie.

Le nombre de repas a augmenté. 24 703 titres restaurant ont été distribués pour 8 sites à 143 bénéficiaires.

Petite enfance : 14 berceaux ont été attribués à des agents affectés en Seine-et-Marne (soit 8 demandes satisfaites sur 26) ; 110 bénéficiaires du CESU famille (pour 104 en 2022) et 133 bénéficiaires du CESU sport.

Logement ALPAF : Sur 48 demandes, 39 ont émané d'agents de la DGFIP, à 23 % de cadres A (surtout des élèves de l'ENFIP), 5 % de cadres B et 18 % de cadres C. Le 77 est en 2^e position pour les 1^{ers} vœux géographiques (15 demandes) après le 75. Pour la DDFIP, 21 demandes ont été satisfaites dont 1 dans le 77.

Logement interministériel (BALAE) : 30 demandes dont 24 en instance et 6 présentées à une commission d'attribution (une demande pouvant comprendre plusieurs vœux géographiques et par type de logement). Le 77 arrive en tête des vœux géographiques (54,17 %) très majoritairement pour le nord du département. 1 seul logement a été attribué, à Champs-sur-Marne.

Vacances famille EPAF : On observe une augmentation sensible des réservations (+26,97 %) et du nombre de participants (+ 27,5 %).

Colonies de vacances EPAF : Le nombre des enfants participants a diminué de 37,45 % par rapport à 2022. La baisse est constatée sur toutes les périodes de l'année.

IV. Actions locales

A/ Actions 2024 réalisées/clôturées

1 – Asphalte Junior

85 participants (pour 90 places prévues) – bons retours

2 – Abonnements Bayard-Milan

120 demandes (complet).

3 – Musée de la vie d'autrefois

Inscription complète (49 personnes) mais 12 inscrits ne se sont pas présentés, sans conséquence pour le CAL toutefois.

4 – Arbre de Noël

Achat de 1 040 places (obtention de 40 places supplémentaires) et de 1 334 chèques cadeau de 20 €.

B/ Actions 2024 votées et à venir

1 – Sortie intergénérationnelle « Une idée géniale »

80 places - Complet

2 – « Mon premier cabaret »

50 places. 61 demandes dont 11 en attente.

3 – Week-end au Futuroscope

102 places. Complet et 47 agents en attente.

4 – « Les mystères de la reconstruction » à Notre-Dame

100 demandes, 75 personnes en attente (dont 34 déjà subventionnées en 2024).

**La délégation soumet propose la réservation d'une session supplémentaire pour 25 personnes :
ADOPTÉ à l'unanimité.**

5 – Visite guidée de la Samaritaine et des caves du Louvre

20 retraités inscrits pour une prévision de 30.

6 – « Casse-Noisettes »

50 places. 66 demandes (la liste d'attente comprend des agents déjà subventionnés en 2024).

7 – Concert de Slimane

124 demandes pour 50 billets.

C/ Suivi et répartition des crédits restants

La délégation propose de subventionner à 50 % des abonnements d'1 an à l'application Trainsweateat au prix de 60 € (prix public : 107 €) à hauteur du reliquat de CAL (offre valable pour 100 abonnements répartis avec le 91).

A l'issue d'une suspension de séance, **vote CONTRE à l'unanimité.**

Il est décidé d'affecter les crédits restants à 95 entrées au parc Nigloland (billets non datés valables 2 saisons).

Nouvelle politique d'achat :

Le délégué régional informe les membres du CDAS sur des nouvelles contraintes réglementaires imposées par le Secrétariat général en vue d'une meilleure maîtrise des coûts : A partir des actions 2026, il conviendra de passer par un marché public pour tous les achats, à l'exception de l'arbre de Noël. Il y aura en Île-de-France un prestataire pour les sorties sans transport/hébergement et un autre prestataire pour les sorties avec transport/hébergement. Lorsque le CDAS décidera une sortie, un devis sera demandé au prestataire concerné. S'il est en mesure de satisfaire la demande, il sera obligatoire de passer par lui (même si on trouve moins cher ailleurs !). Sinon, il sera toujours possible de passer hors marché.

V. Fonds d'Initiative Locale 2025 : re-présentation du projet *Les bracelets rouges*

Vote sur le principe : Pour à l'unanimité.

Sachant que le FIL est une enveloppe nationale de 100 000 €, il est nécessaire d'avoir une idée du nombre d'agents intéressés pour chiffrer la demande. Un sondage d'intention sera donc effectué auprès des agents par la délégation. En fonction du résultat, le dossier sera présenté.

VI. Questions diverses

Néant.